Public Health Ontario

Santé publique Ontario

Pour regarder une version archivée de cette présentation, cliquer sur le lien ci-après: https://youtu.be/ze40P3C3ZH8

Faire défiler le curseur vers le bas pour consulter les diapositives de la séance. Cet enregistrement n'est disponible qu'en anglais.

Orientation pour les responsables de la prévention et du contrôle des infections (PCI) en milieux de soins de longue durée :

Construction, rénovation, entretien et aménagement (CREA)

Dariusz Pajak, spécialiste en PCI

Tanya Denich, spécialiste en PCI

17 juin 2022

Objectifs d'apprentissage

À la fin de la présente séance, les participants seront en mesure de :

- Reconnaître l'importance de superviser les activités de construction, de rénovation, d'entretien et d'aménagement (CREA) dans les milieux de soins de longue durée
- Comprendre l'application des approches de prévention et de contrôle des infections (PCI) aux activités de CREA
- Comprendre les stratégies et les éléments à envisager pour assurer la mise en œuvre sécuritaire des projets de CREA

Ordre du jour

Point	Durée	Sujet
1	5 minutes	Mot de bienvenue et présentations
2	5 minutes	Introduction à la liste de vérification : Orientation pour les responsables de la prévention et du contrôle des infections (PCI) en milieux de soins de longue durée
3	35 minutes	Construction, rénovation, entretien et aménagement (CREA)
4	10 minutes	Période de questions
5	5 minutes	Récapitulation et prochaines étapes

Liste de vérification pour orienter les responsables de la PCI en milieux de soins de longue durée



- SPO a mis au point une nouvelle page
 Web qui contiendra la liste de vérification et la série de présentations.
- La liste de vérification et la série de présentations permettront d'enrichir vos connaissances sur la PCI.

Source: Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). Orientation pour les responsables de la prévention et du contrôle des infections en milieux de soins de longue durée [En ligne]. Toronto, Ont.: Imprimeur de la Reine pour l'Ontario; 2022 [cité le 12 mai 2022]. Disponible à : https://www.SantépubliqueOntario.ca/-/media/Documents/I/2022/ipac-leads-orientation-long-term-care.pdf?sc_lang=fr

Construction, rénovation, entretien et aménagement



En quoi consistent les activités de CREA?

- La construction, la rénovation, l'entretien et l'aménagement ont une portée large, mais englobent généralement trois étapes :
 - Planification
 - Travaux
 - Mise en service
- Bien que l'étape active des « travaux » puisse présenter le risque immédiat le plus considérable en raison des activités de démolition et de construction qu'elle inclut, toutes les étapes peuvent avoir des conséquences désastreuses et causer des infections.

Quels sont les risques associés aux activités de CREA?

- Des organismes peuvent circuler dans la poussière et l'eau.
- Ils peuvent entraîner des infections graves.
- Les résidents sont vulnérables aux infections.
- Taux de mortalité élevé chez les personnes immunodéficientes.
- Principaux pathogènes : la légionellose (Legionella) et l'aspergillose (Aspergillus) peuvent être difficiles à traiter.
- Dangers pour la santé

Aspergillus



Aspergillus

- Champignons présents dans la matière organique en décomposition
- Aspergillus fumigatus, Aspergillus flavus, Aspergillus niger
- Spores de petite taille qui se développent très lentement et peuvent demeurer en suspension dans l'air pendant de longues périodes
- Inhalation des spores causant une infection appelée aspergillose; taux de mortalité élevés

Groupe CSA. CAN/CSA-Z317.13-17: Lutte contre l'infection pendant les travaux de construction, de rénovation et d'entretien dans les établissements de santé. Toronto, ON: Groupe CSA; 2017.

Élimination des moisissures



- Directives ontariennes : <u>Lignes directrices sur les</u> <u>moisissures pour l'industrie canadienne de la</u> <u>construction</u>
- Les procédures d'élimination dépendent de l'ampleur et de la taille des moisissures.
- Moisissures classées dans 3 catégories (niveaux)
- Recours à des professionnels recommandé
- Obligation légale de protéger les travailleurs
 - Loi sur la santé et la sécurité au travail

Source: Association canadienne de la construction. Lignes directrices sur les moisissures pour l'industrie canadienne de la construction [En ligne]. Ottawa, ON: Association canadienne de la construction; 2018 [cité le 2 décembre 2021]. Disponible à : https://www.cca-acc.com/wp-content/uploads/2016/10/ApercuACC82.pdf.

Loi sur la santé et la sécurité au travail, LRO 1990, c O.1. Disponible à : https://www.ontario.ca/fr/lois/loi/90o01

Legionella (1/2)



- Bactéries gram-négatives
- Peuvent causer la maladie du légionnaire (pneumonie) et la fièvre de Pontiac (maladie semblable à la grippe)
- Présentes dans des milieux hydriques naturels, elles peuvent proliférer dans des réseaux d'approvisionnement en eau comme la plomberie, les tours de refroidissement, les spas, les douches et les fontaines décoratives.

Legionella (2/2)



- Les bactéries peuvent se propager dans d'infimes gouttelettes que l'on inspire ou, moins couramment, dans l'eau ingérée.
- Les personnes âgées et immunodéficientes courent le plus grand risque de maladie.

Approches de CREA fondées sur la PCI



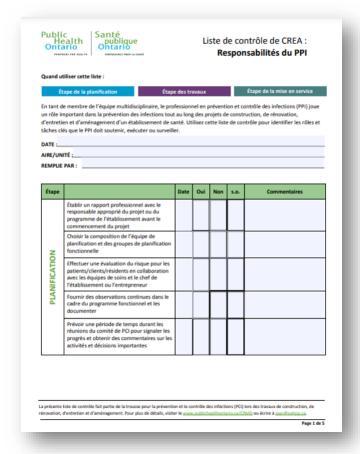
Quand doit-on appliquer la PCI aux activités de CREA?

La PCI a un rôle à jouer à toutes les étapes de CREA :

- Planification
- Travaux
- Mise en service
- Un ou une professionnel(le) en prévention des infections (PPI) a des responsabilités à chaque étape du processus. Cette liste de contrôle l'aide à prendre en compte toutes les questions pertinentes.

Ressources de SPO pour la <u>construction</u>, la <u>rénovation</u>, <u>l'entretien et l'aménagement (CREA)</u>

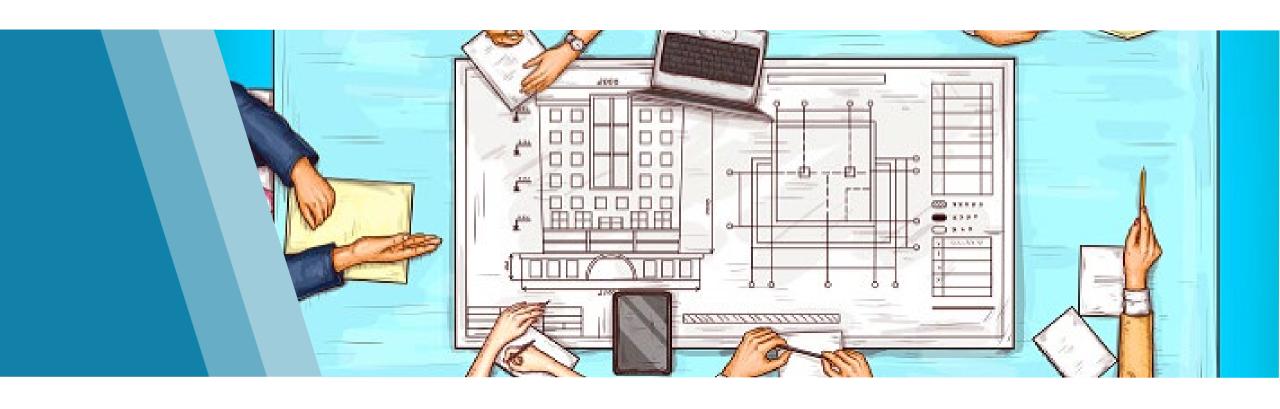
<u>Liste de contrôle de CREA : Responsabilité du PPI</u>



Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). Construction, rénovation, entretien et aménagement (CREA) [En ligne]. Toronto, ON: Imprimeur de la Reine pour l'Ontario; 2019 [cité le 24 mars 2022]. Disponible à : https://www.publichealthontario.ca/fr/health-topics/infection-prevention-control/crmd.

Source: Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario)). Liste de contrôle de CREA : Responsabilités du PPI [En ligne]. Toronto, ON: Imprimeur de la Reine pour l'Ontario; 2015 [cité le 24 mars 2022]. Disponible à : https://www.publichealthontario.ca/-/media/documents/c/2015/crmd-ipc-responsibility.pdf?la=fr.

Rôle de la PCI durant l'étape de planification des activités de CREA



Rôle de la PCI durant l'étape de la planification

- Collaborer dès le départ avec l'équipe chargée du projet
- Assurer la conformité du projet aux exigences actuelles
 - Normes de la CSA
 - Guide sur l'aménagement des foyers de soins de longue durée du Ministère de la Santé et des Soins de longue durée
- Fournir régulièrement des observations concernant le programme fonctionnel
- Consulter des experts
- S'assurer que les entrepreneurs et ouvriers aient des connaissances sur la PCI
 - Notions de base sur la PCI communiquées aux nouveaux ouvriers par le (la) PPI
 - (c.-à-d. port du masque et hygiène des mains, exigences relatives aux travaux de construction)
- Procéder à une Évaluation du risque d'infection (ÉRI)

Ontario. Ministère de la Santé et des Soins de longue durée. Guide sur l'aménagement des foyers de soins de longue durée [En ligne]. V.1.1. Toronto, ON: Imprimeur de la Reine pour l'Ontario; 2015 [cité le 16 juin 2022]. Disponible à : https://www.health.gov.on.ca/fr/public/programs/ltc/docs/home_design_manualf.pdf.

Comment évalue-t-on le risque d'infection?

- Un outil systématique nommé Évaluation du risque d'infection (ÉRI) facilite l'évaluation du risque.
- L'ÉRI évalue le risque en fonction de deux facteurs :
 - Population touchée
 - Type d'activité de CREA
- Selon ces facteurs, la grille de l'ÉRI produit une liste de mesures préventives issues d'une de quatre catégories.

Risque par groupe de population

- Zones d'entretien ménager
- Installations physiques/ateliers
- Espaces à bureau
- Salles non occupées
- · Aires publiques
- Buanderie

- Zones de soins aux patients (sauf les groupes 3 et 4)
- Consultations externes (autres que l'oncologie ou la chirurgie)
- Physiothérapie
- Maladies professionnelles
- Admission/congés
- Morgue
- Autopsie
- Salle d'attente

- Soins gériatriques
- Soins pédiatriques
- Accouchements et naissances
- Imagerie diagnostique
- Urgence (sauf traumatologie)
- Soins de longue durée
- Bloc opératoire
- Inhalothérapie
- Médecine et laboratoires nucléaires
- Préparation/service des aliments et repas
- Unités médicales
- Hydrothérapie
- Échocardiographie

- Unité de soins intensifs
- Salle d'opération, USPA, anesthésie
- Oncologie services hospitaliers/ambulatoires
- Retraitement/stérilisation
- Greffes services hospitaliers/ambulatoires
- Pharmacie préparation des ordonnances
- Dialyse
- Patients immunodéficients
- Traumatologie
- Stimulateur cardiaque
- Interventions dentaires
- Bronchoscopie, cystoscopie, endoscopie

Groupe de risque 1 Faible

Groupe de risqué 2 Modéré

Groupe de risque 3 Modéré/élevé Groupe de risque 4 Élevé

Adapté de : Santé Canada. Infections nosocomiales chez les patients d'établissements de santé liées aux travaux de construction : atténuer le risque d'aspergillose, de légionellose et d'autres infections. *Relevé des maladies transmissibles au Canada*. 2001;27 Suppl 2:i-x,1-42. Disponible à : https://publications.gc.ca/collections/Collection/H12-21-3-27-2F.pdf. Licence : https://publications.gc.ca/collections/Collection/H12-21-3-27-2F.pdf. Licence : https://publications.gc.ca/collections/Collection/H12-21-3-27-2F.pdf. Licence : https://publications.gc.ca/collections/Collection/H12-21-3-27-2F.pdf. Licence : https://publications.gc.ca/collection/H12-21-3-27-2F.pdf. Licence : https://publications.gc.ca/collection/H12-21-3-27-2F.pdf. Licence : https://publications.gc.ca/collection/H12-21-3-27-2F.pdf. Licence : https://publications.gc.ca/collection/H12-21-3-27-2F.pdf. Licence : <a href="https://publications.gc.ca/collections/gc.ca/coll

Type d'activité de CREA

Type A

- Activités d'inspection
- Activités non invasives

Type B

- Activités de petite échelle
- Production de poussière minimale

Type C

- Poussière importante
- Démolition requise
- Retrait de composants fixes;
 assemblage ou achèvement
 impossible en moins d'une semaine

Type D

- Poussière importante
- Démolition majeure
- Construction majeure
- Plus d'une semaine

Adapté de : Santé Canada. Infections nosocomiales chez les patients d'établissements de santé liées aux travaux de construction : atténuer le risque d'aspergillose, de légionellose et d'autres infections. Relevé des maladies transmissibles au Canada. 2001;27 Suppl 2:i-x,1-42. Disponible à : https://publications.gc.ca/collections/Collection/H12-21-3-27-2F.pdf. Licence : https://publications.gc.ca/collection/H12-21-3-27-2F.pdf. Licence : https://publications.gc.ca/collection/H12-21-3-27-2F.pdf.

Analyse des mesures de prévention

Groupe de risque	Activité de construction			
	Type A	Type B	Type C	Type D
Groupe 1	I	II	II	III/IV
Groupe 2	I	II	III	IV
Groupe 3	I	II	III/IV	IV
Groupe 4	1 - 111	III/IV	III/IV	IV

Adapté de : Santé Canada. Infections nosocomiales chez les patients d'établissements de santé liées aux travaux de construction : atténuer le risque d'aspergillose, de légionellose et d'autres infections. *Relevé des maladies transmissibles au Canada*. 2001;27 Suppl 2:i-x,1-42. Disponible à : https://publications.gc.ca/collection/H12-21-3-27-2F.pdf. Licence : https://publications.gc.ca/collection/H12-21-3-27-2F.pdf. https://publications.gc.ca/collection/H12-21-3-27-2F.pdf.

Mesures préventives de l'ÉRI

- Les mesures préventives décrivent une variété de stratégies visant à réduire le risque auquel sont exposés les résidents, le personnel et les visiteurs.
- Vous trouverez des exemples de mesures dans le document de Santé
 Canada intitulé <u>Infections nosocomiales chez les patients d'établissements</u>
 de santé liées aux travaux de construction.

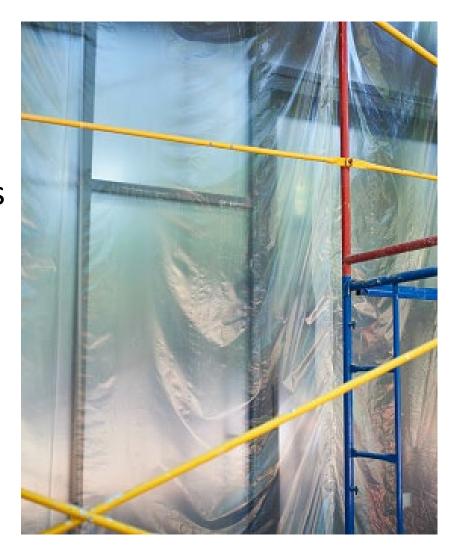
Classe III	Les recommandations ci-dessous s'ajoutent à celles qui sont énumérées dans les Classes I et II.			
Date:	Ingénieurs/personnel de maintenance et entrepreneurs			
Initiales:	a) Travaux de construction et de rénovation 1) Réduction des risques • Veiller à ce que les consultations avec les PPI aient eu lieu et que les mesures préventives aient été approuvées			
	2) Élimination de la poussière • Ériger un écran anti-poussière étanche entre le vrai plafond (englobe l'espace au-dessus du faux-plafond) et le plancher constitué de 2 épaisseurs de polyéthylène de 6 mL ou de panneaux de gypse • Veiller à ce que les fenêtres, les portes, les accès à la plomberie, les prises et les bouches d'évacuation d'air soient bien scellées avec des feuilles en plastique et du ruban adhésif à l'intérieur de la zone où se déroulent les travaux • Les canalisations d'air et les espaces au-dessus du faux-plafond doivent être nettoyés avec un aspirateur, au besoin • Les ouvriers devraient porter des vêtements protecteurs et les enlever chaque fois qu'ils quittent le chantier avant d'aller dans les aires où se trouvent les malades.			

© Ministre de la Santé, 2001

Source: Santé Canada. Infections nosocomiales chez les patients d'établissements de santé liées aux travaux de construction: atténuer le risque d'aspergillose, de légionellose et d'autres infections. Relevé des maladies transmissibles au Canada. 2001;27 Suppl 2:i-x,1-42. Disponible à : https://publications.gc.ca/collections/Collection/H12-21-3-27-2F.pdf. Licence: CC BY 4.0

Barrières (palissades)

- Type de mesure préventive
- Temporaires
- Servent à isoler les zones occupées des zones en construction ou en rénovation
- Matériaux appropriés pour les palissades :
 - Feuilles de polyéthylène
 - Cloison sèche (panneau de gypse)
 - Bâche de confinement imperméable et temporaire



Rôle de la PCI durant l'étape des travaux de CREA



Rôle de la PCI durant l'étape des travaux de CREA (1/3)

- Prendre part aux réunions prévues sur le projet
- Inspecter la zone de CREA au quotidien et vérifier la conformité aux mesures de PCI

Il est essentiel que tout changement apporté au plan préétabli fasse l'objet de discussions afin de revoir le risque et de mettre à jour les stratégies d'atténuation connexes.

Rôle de la PCI durant l'étape des travaux de CREA (2/3)

- Fournir une rétroaction immédiate au superviseur du chantier
- Faire part des lacunes ou préoccupations sur le plan de la PCI aux responsable du projet/parties prenantes; des séances d'éducation additionnelles peuvent être requises
- Les manquements importants pourraient exiger une suspension immédiate des activités en attendant des mesures correctives.

SantépubliqueOntario.ca SantépubliqueOntario.ca

Rôle de la PCI durant l'étape des travaux de CREA (3/3)

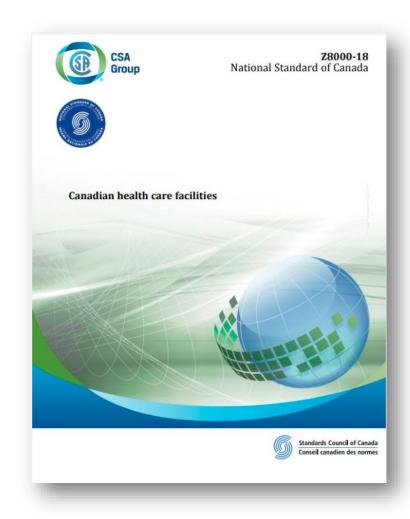
- Surveillance active continue des infections par le (la) PPI
- Les infections acquises durant ou peu de temps après les travaux de CREA devraient éveiller des soupçons.
- Sensibilisation et surveillance accrues des infections chez les résidents pendant les projets de CREA, en particulier les infections à déclenchement retardé (p. ex., infections fongiques de la peau et des poumons).
- La détection de certains microorganismes (p. ex., Aspergillus) ayant un lien étroit avec les activités de CREA devrait soulever des préoccupations.

Rôle de la PCI durant l'étape de la mise en service



Rôle de la PCI durant l'étape de la mise en service (1/2)

- Processus systématique de vérification, de documentation et de formation
- L'étape de la mise en service permet de vérifier que le projet est conforme aux exigences, mais aussi que le système fonctionne comme prévu.
- De l'avant-projet jusqu'aux étapes de l'occupation et de l'utilisation des lieux
- Partie intégrante du processus de conception et de construction
- Processus devant être exécuté tout au long de la durée de vie de l'établissement



Groupe CSA. CAN/CSA Z8000-18: Établissements de santé canadiens. Toronto, ON: Groupe CSA; 2018.

Rôle de la PCI durant l'étape de la mise en service (2/2)

Public Santé
Health publiq
Ontario Ontario

PLEINS FEUX SUR:

Systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation (CVC) dans les immeubles et COVID-19



Introduction

Ce document remplace un document publié précédemment intitulé Foire aux questions (FAQ) sur la COVID-19: Systèmes de chaujfage, de ventilation et de climatisation (CVC) dans les immeubles, et il prend appui sur ses données. Le présent document comporte d'autres éléments de preuve et analyses sur le rôle des systèmes CVC, de l'humidité, de la circulation d'air et du CO: dans la transmission de la COVID-19. De nouvelles sections ont été ajoutées, certaines donnant plus de détails sur des aspects particuliers de questions précédentes afin d'en faciliter la lecture et de tenir compte de nouvelles références.

Systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation (CVC) dans les immeubles et COVID-19

Public Health Ontario Santé publique Ontario

APERCU

Ventilateurs et climatiseurs portatifs dans les foyers de soins de longue durée et les maisons de retraite pendant la COVID-19

Principales conclusions

- Il faut examiner soigneusement la possibilité d'utiliser le ventilateur ou le climatiseur portatif dans les foyers de soins de longue durée et les maisons de retraite.
- Le ventilateur et le climatiseur portatifs nécessitent un nettoyage régulier et un entretien préventif.
- Il faut placer stratégiquement le ventilateur ou le climatiseur portatifs pour réduire au minimum le risque d'infection associée aux soins de santé.
- L'établissement de soins de longue durée doit envisager d'autres techniques de refroidissement.

Introduction

En été, le temps chaud, y compris les périodes de chaleur accablante, peut avoir un effet sur la santé et le bienêtre, notamment ceux des résidents des foyers de soins de longue durée (FSLD) et des maisons de retraite (MR) dépourvus de climatisation centrale. Plusieurs FSLD et MR ont été conçus à l'ancienne, sans système central de chauffage, de ventilation et de climatisation. Ces FSLD et MR doivent utiliser d'autres moyens, comme le ventilateur ou le climatiseur portatif, pour améliorrer le confrort des résidents et réduire les maladies associées à la chaleur excessive. Les établissements de soins de santé comme les FSLD doivent connaître le risque de transmission des infections associé à certaines options de refroidissement. Le présent document offre des recommandations à prendre en compte en ce qui concerne l'utilisation des ventifiateurs et des climatiseurs portatifs dans ces établissements.

Contexte

Le risque de maladie attribuable à la chaleur est plus élevé chez les personnes âgées résidant en foyer en raison de leur fragilité. ¹⁷ Des rapports indiquent qu'une température ambiante intérieure de 2 6 ° C est associée à des taux de mortalité inférieure se convient le mieux aux groupes à rique. ¹ C it-Association canadienne de normalisation recommande de maintenir dans les chambres des résident une température ambiante de 22 ° C à 2 4 ° C et une humidité relative de 3 0 % à 60 %. Les FSLD ont l'Obligation règlementaire d'adopter par écrit des mesures préventives liées à la chaleur. ³

Selon un document d'orientation de Santé Canada, il a été établi que la climatisation est un moyen efficace de prévenir les effets nuisibles pour la santé des périodes de chaleur. É parce que la climatisation centrale n'est pas obligatoire dans les FSID de l'Ontario, certains établissements ont adopté d'autres notations de l'acception de l'acception de l'Ontario, certains établissements ont adopté d'autres de l'acception de l'acceptio

Ventilateurs et climatiseurs portatifs dans les FSLD et les maisons de retraite pendant la COVID-19

Source : Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). Systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation (CVC) dans les immeubles et COVID-19 [En ligne]. Toronto, ON: Imprimeur de la Reine pour l'Ontario; 2021 [cité le 16 juin 2022]. Disponible à :

https://www.publichealthontario.ca//media/documents/ncov/ipac/2020/09/covid-19-hvac-systems-in-buildings.pdf?la=fr#:~:text=Renforcer%20la%20ventilation%20par%20apport,exposition%20%C3%A0%20la%20COVID%2D%2019.

Source : Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). Ventilateurs et climatiseurs portatifs dans les foyers de soins de longue durée et les maisons de retraite pendant la COVID-19 [En ligne]. Toronto, ON: Imprimeur de la Reine pour l'Ontario; 2020 [cité le 16 juin 2022]. Disponible à : https://www.publichealthontario.ca/-/media/documents/ncov/ltcrh/2020/08/covid-19-fans-air-conditioning-ltcrh.pdf?la=fr.

Stratégies clés et éléments à envisager pour assurer la sécurité des activités de CREA



Questions et problèmes courants (1/2)

Hausse progressive de l'ampleur

• Au final, les travaux sont souvent plus complexes que prévu

Confinement

• Au fil du temps, les barrières perdent de l'étanchéité et la poussière se répand.

Travaux effectués à l'extérieur des espaces désignés

 Des entrepreneurs pourraient devoir accéder à d'autres zones pour exécuter leurs travaux. Cela doit être pris en compte à l'étape de la planification (p. ex., il pourrait être nécessaire d'accéder à des zones de vulnérabilité, comme des salles d'entreposage de l'ÉPI ou des médicaments, pour passer des fils ou des câbles).

Questions et problèmes courants (2/2)

Circulation

Comment les entrepreneurs accéderont-ils au chantier, et où iront les déchets?

Nettoyage

- Qui est responsable du nettoyage au quotidien?
- Où doit-on placer les tapis collants?
- Les entrepreneurs retirent-ils la poussière/les débris se trouvant sur leurs vêtements avant de quitter le chantier?

Procédures à suivre lors des temps morts

- Existe-t-il un plan qui prévoit la fermeture de zones de services (p. ex., salles à manger, eau, système de CVC)?
 - Cela peut exiger de prévoir des travaux en soirée ou d'adopter des solutions de rechange sécuritaires (p. ex., produits de bain à la chambre).

Sécurité des résidents et du personnel



- Confinement du chantier (p. ex., circuler avec une civière ou un fauteuil roulant tout autour du chantier pour s'assurer que rien n'entrave le passage)
- Affiches/avis appropriés (p. ex., danger, accès réservé, élimination de moisissures, bruit important)
- Portes sécuritaires à fermeture automatique pour l'accès au chantier (p. ex., pour les résidents faisant de l'errance)
- Placement judicieux du matériel nécessaire (p. ex., tapis collant placé de façon à ne pas créer de risque de chute)

Principales stratégies de réussite

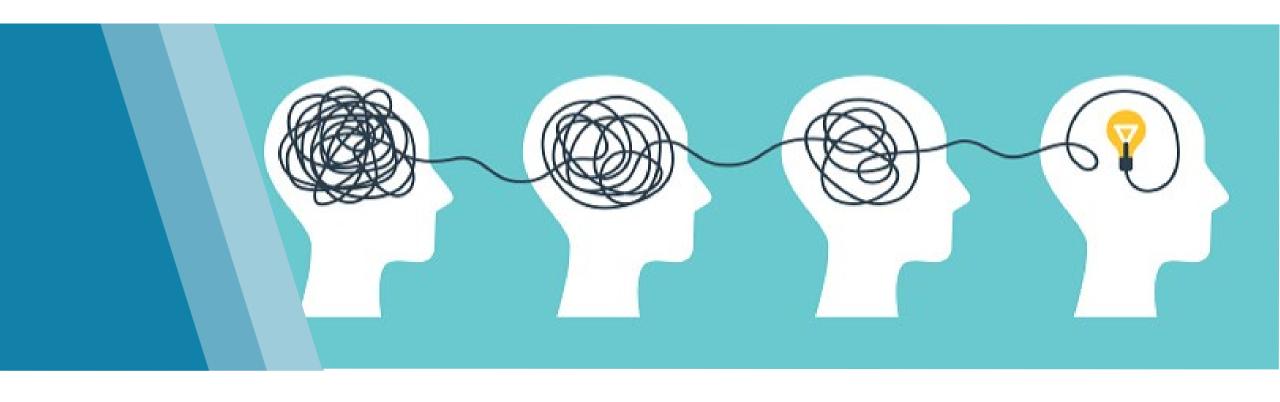
- La participation sur place des responsables de la PCI est essentielle au maintien de la conformité.
- Présenter clairement les attentes aux entrepreneurs et offrir une rétroaction immédiate en cas de problèmes
- S'assurer que la responsabilité de la surveillance a été attribuée
- Présenter les attentes au personnel et encourager la rétroaction
 - Les membres du personnel de première ligne sont vos informateurs sur le terrain.
 - Communiquer avec le personnel chargé du nettoyage (c.-à-d. les tâches de nettoyage ont-elles augmenté en raison d'un mauvais confinement?)

Ressources supplémentaires sur la PCI

Continuez de peaufiner vos connaissances et de combler certaines lacunes en consultant les sections pertinentes de ces documents :

- PCI Canada. Ressources pour la conception et la construction d'établissements de santé [En ligne]. Winnipeg, MB: PCI Canada; [non daté] [cité le 24 mars 2022]. Disponible à : https://ipac-canada.org/healthcare-facility-design-resources.php.
- Ontario. Ministère de la Santé et des Soins de longue durée. Guide sur l'aménagement des foyers de soins de longue durée de 2015 [En ligne]. V.1.1. Toronto, ON: Imprimeur de la Reine pour l'Ontario; 2015 [cité le 24 mars 2022]. Disponible à : https://www.health.gov.on.ca/fr/pro/programs/ltcredev/docs/ltc home design manual.pdf.

Période de questions



Pour en savoir plus sur cette présentation, écrivez à :

Dariusz Pajak : <u>Darius.Pajak@oahpp.ca</u>

Tanya Denich: <u>Tanya.Denich@oahpp.ca</u>

Si vous avez des questions générales sur la PCI, communiquez avec : ipac@oahpp.ca

Santé publique Ontario assure la sécurité et la santé de la population de l'Ontario. Pour en savoir plus, visitez **SantépubliqueOntario.ca**

